



NEWS

ALERTE MÉTÉO - PLUIE- INONDATION - MARDI 8 ET MERCREDI 9 OCTOBRE 2024

Le département des Yvelines est placé en alerte Pluie-Inondation du mardi 8 octobre à minuit jusqu'au mercredi 9 octobre à minuit. Il convient d'être vigilant, de se tenir informé de l'évolution météorologique et de respecter les conseils émis.

Publié le 08 octobre 2024

Dans un contexte où les pluies ont abondamment arrosé les sols ces derniers temps, l'ex-ouragan "KIRK" apportera, sur l'ensemble de la région, de nouvelles pluies modérées à fortes dès la nuit prochaine et jusqu'en fin de soirée de demain mercredi 9 octobre 2024 favorisant le risque d'inondation.

Les cumuls seront importants sur la journée de mercredi avec des valeurs globalement comprises entre 20 et 30 mm. Des cumuls locaux à 40 mm pourront être observés. Les pluies s'apaiseront durant la nuit de mercredi à jeudi.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

- De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables.
- Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires.
- Des coupures d'électricité peuvent se produire.
- Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

CONSEILS DE COMPORTEMENT

- Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas.
- Je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage.
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement.
- J'évite de me déplacer.
- Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux.
- Je ne descends pas dans les sous-sols.
- Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

Les services de la Ville et de l'Etat restent mobilisés et suivent de très près l'évolution de la situation.

Pour en savoir plus, consultez les sites

<http://www.sante.gouv.fr> (<http://www.sante.gouv.fr>)

et

<https://meteofrance.com> (<https://meteofrance.com>)



**Limitez
vos déplacements
et mettez-vous à l'abri**



**Évitez les activités
de plein air et les sorties
en montagne, en forêt ou
près des cours d'eau**



**Ne vous abritez pas
sous un parapluie, sous
les arbres ou contre
une paroi**



**Abritez-vous dans un
bâtiment en dur, à défaut
dans votre véhicule**



**Ne courez pas
pour éviter la foudre**



**Mettez en sécurité
vos biens susceptibles
d'être endommagés**



**Évitez d'utiliser votre
téléphone et les appareils
électriques**



**Ne touchez en aucun cas
aux fils électriques
tombés au sol**



- **INFORMEZ-VOUS** auprès des autorités et de Météo France
- **SUIVEZ** les comptes officiels sur les réseaux sociaux
- **RESPECTEZ** les consignes données par les autorités



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

| @Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr